

Service de Correspondance

« ENFANCE INADAPTÉE »

Cette année encore nous vous proposons une nouvelle organisation de la correspondance scolaire en Perfectionnement.

Le découpage des régions va être ramené à 3 grands secteurs seulement.

Trop de difficultés, toujours les mêmes, depuis que le groupe Perfectionnement s'est pris en charge dans ce domaine, nous a amené à réviser notre carte de la correspondance.

Trois régions :

- 1°) Bretagne - Manche - Région Parisienne - Vosges - Jura,
- 2°) Atlantique - Alpes,
- 3°) Centre - Pyrénées - Midi Méditerranée,

Nous pensons 1°/ que les demandes devenant plus nombreuses, du fait de l'élargissement des régions, le choix en sera facilité pour le responsable régional.

2°/ que la répartition "mer-montagne" dans chaque secteur, permettra de

satisfaire un plus grand nombre de collègues mais que ceux qui désiraient correspondre avec un collègue plus éloigné en auraient aussi la possibilité.

Reste cependant le problème de la discipline des demandeurs !

Nous vous demandons une fois encore

- de respecter les délais d'envoi des demandes,
- de nous donner tous les renseignements réclamés sur la feuille de demande,
- de ne pas omettre de joindre chèque et enveloppe timbrée.
- et surtout de respecter les engagements pris avec votre correspondant, de l'avertir et de nous avertir, si pour une raison quelconque vous décidez de ne pas poursuivre vos échanges. Sinon c'est toute une classe que vous désorganisez et vous nous mettez dans l'embarras car il faut le plus rapidement possible attribuer un nouveau correspondant.

— n'oubliez pas aussi de nous renvoyer après 3 mois d'échanges la fiche *imprimé N° 2* que nous vous adressons lors de l'attribution du correspondant.

Tout ceci est noté sur la feuille "demande de correspondant" mais c'est à croire que peu de camarades la lisent !

Démarche à suivre pour obtenir un correspondant

1°/ adressez-vous à votre responsable régional dont vous trouverez le nom ci-dessous — joignez *une enveloppe timbrée*.

2°/ remplissez attentivement la feuille. donnez des renseignements supplémentaires si vous le jugez utile.

3°/ renvoyez votre feuille au respon-

sable régional (en joignant *chèque* et *enveloppe timbrée*) ou au responsable pré-professionnelles si vous possédez cette classe.

4°/ Respectez les délais
15 octobre dernier délai.

Des camarades nous écrivent dès la rentrée scolaire et c'est très ennuyeux pour eux, d'attendre plus d'un mois l'attribution d'un correspondant. Un étalement trop large des demandes complique notre tâche et ne satisfait personne.

Nous avons fait jusqu'ici l'impossible pour contenter les derniers arrivés mais cela nous oblige parfois à un échange de courrier fastidieux entre les divers responsables et une perte de temps.

Responsables régionaux

M^{me} J. Bonnet
Ecole de garçons
60 — VERBERIE

M^{me}G. Tardivat
38 rue des Bouvreuils
03 - MONTLUÇON

M^{lle} M. Bruce
34 rue de Stalingrad
38 — GRENOBLE

M^{me} H. Desangles
24 rue A. Puget — 31 TOULOUSE 02

Départements couverts

62 - 59 - 02 - 51 - 80 - 60 - 55 - 57 - 68 - 54 -
67 - 88 - 70 - 90 - 10 - 77 - 75 - 78 - 91 - 92 -
93 - 94 - 95 - 76 - 28 - 61 - 14 - 50 - 53 - 35 -
22 - 29 - 21 - 08 - 52 - 89 - 45 - 27 - 72 -
44 - 85 - 17 - 79 - 33 - 56 - 71 - 39 - 25 - 69 -
01 - 74 - 73 - 38 - 26 - 05 - 43 - 42 - 06 - 83 -
13 - 30 - 20 - 04 - 84 - 49 - 40 - 47 -
24 - 16 - 86 - 41 - 18 - 58 - 36 - 03 - 87 - 23 -
15 - 46 - 12 - 81 - 82 - 32 - 31 - 64 - 65 - 09 -
66 - 11 - 34 - 07 - 48 - 19 - 63 - 37 -

Responsable des classes pré-professionnelles et international.

Ce dernier responsable peut aussi se charger des dépannages inter-région mais dans l'intérêt de tous il est conseillé d'essayer un échange dans le cadre de la région où est affecté le département du demandeur. Sinon nous risquons de retomber dans les difficultés des années précédentes.

Nous ferons notre possible pour vous satisfaire... mais aidez-nous.

Amicalement,
H. DESANGLES.